

## Règlement éclats de voix

**Art 1:** Eclats de voix est un concours de chant gratuit, organisé par la MJC de Cherbourg-Octeville ouvert aux jeunes, de 11-25 ans, seul ou en duo, ayant rempli les conditions d'inscription\*.

**Art 2:** Les candidats seront sélectionnés par un jury constitué de professionnels durant les 3 étapes du concours.

**Art 3:** Le vainqueur du concours se produira sur la scène ouverte estivale (sous conditions), le vendredi 28 juillet 2017 sur la plage verte de Cherbourg. De plus, une année complète de cours de chant auprès de notre partenaire lui sera proposé. Il existera également un prix « coup de cœur Femmes dans la Ville », autre partenaire de notre concours. Ce(tte) lauréat(e) se produira sur scène à l'occasion du festival Femmes dans la Ville 2018.

**Art 4:** Déroulement

*Des séances de coaching vocal seront proposées aux candidats sélectionnés pour l'étape suivante.*

- **Première étape:**

Les sélections se dérouleront les mercredi 2 novembre 2016, 14h (MJC Centre, rue de l'Abbaye – 50100 Cherbourg en Cotentin) et le samedi 5 novembre 2016, 14h (MJC La Brèche, rue du Neufbourg – 50100 Cherbourg en Cotentin). Chaque candidat devra présenter 1 à 2 morceaux de son choix, n'excédant pas 1 min 30 chacun, à cappella ou accompagné d'un instrument acoustique. A l'issue des sélections, 12 candidats maximum seront retenus pour la deuxième étape.

- **Deuxième étape:**

Il s'agit des ¼ de finale qui auront lieu à la Maison solidaire Françoise Giroud située au 1 rue du Neufbourg 50100 Cherbourg en Cotentin. Chaque candidat présentera 1 titre de son choix (sous conditions), accompagné d'un instrument ou 2 (acoustique) ou sur bande sonore instrumentale uniquement (MP3 ou CD). Chaque candidat intégrera ensuite un trio ou un quatuor pour interpréter une chanson imposée. A l'issue de cette étape, 6 candidats seront retenus pour les demi-finales.

- **Troisième étape:** accompagnée intégralement par un groupe musical en live !

Pour les demi-finales et la finale, retour sur la scène de la MJC Centre. Pour les demi-finales, chaque candidat présentera un titre de son choix (sous conditions). Puis les candidats seront en binômes pour réaliser un duo sur un titre qui leur sera imposé. A l'issue de ces 2 épreuves successives, 3 candidats seront qualifiés pour la finale et devront interpréter chacun 1 titre.

La MJC Cherbourg organise le concours et se réserve le droit de décision finale en cas de litige.

*\* s'être inscrit sur le site de la MJC Cherbourg ; avoir rempli le droit à l'image ; s'être assuré d'être disponible aux dates mentionnées sur l'affiche.*